

A stylized illustration of a river scene. On the left, a green heron stands near tall green reeds. In the center, a fisherman in a green boat casts a line with a hook. To the right, a sailboat with a green sail is on the water. Two white fish are visible in the water. The background is a light green sky with a small green leafy branch in the top right corner. The water transitions from a light green at the top to a deep blue at the bottom.

ACTES DU FORUM

FORUM TCREF 2019
19 NOVEMBRE

TCREF

Table de concertation régionale de
l'estuaire fluvial du Saint-Laurent

ÉQUIPE DE COORDINATION

La coordination de la Table de Concertation Régionale de l'estuaire fluvial (TCREF) du Saint-Laurent est assurée par l'équipe de travail du Comité ZIP Les Deux Rives.

MISSION DE LA TCREF

D'une rive à l'autre, la TCREF a pour mission de :

Définir collectivement une stratégie d'intervention concertée pour favoriser l'harmonisation des usages, la conservation et la mise en valeur des ressources de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent, et ce, au bénéfice des collectivités.



REMERCIEMENT

La mise en place de cette table de concertation est réalisée grâce à l'appui financier du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE COORDINATION.....	2
MISSION DE LA TCREF.....	2
REMERCIEMENT.....	2
TABLE DES MATIÈRES.....	3
RÉSUMÉ.....	4
PROGRAMMATION.....	5
PRÉSENTATIONS DES PLANS D’ACTION THÉMATIQUES	6
ATELIERS DE CONCERTATION	6
Résultats des ateliers de concertation	7
PRÉSENTATION DU CONSEIL STRATÉGIQUE	11
BILAN DES ACTIVITÉS 2019 ET PLANIFICATION 2020.....	12

RÉSUMÉ

Le 19 novembre 2019 a eu lieu le quatrième forum de la TCREF au centre culturel Chartier de Lotbinière. Ce forum a permis de prioriser des actions pour chacun des quatre enjeux suivants : l'accès et la mise en valeur, la qualité de l'eau, la conservation des milieux naturels ainsi que la gestion des rives, du littoral et de la plaine inondable. Ces actions prioritaires serviront à raffiner le plan d'action qui est en cours d'élaboration et à orienter la mise en œuvre des actions.

Suite à la présentation des quatre plans d'action thématiques, des ateliers de concertation ont été tenus. Ces derniers se sont déroulés en groupe de cinq à huit personnes provenant de divers secteurs d'activités d'un même territoire d'appartenance. Durant les ateliers, les participants devaient choisir, de façon individuelle, trois actions par enjeux qu'ils jugeaient prioritaires à mettre en œuvre. Ensuite, par table, ils ont échangé afin de trouver un consensus sur les trois actions à prioriser pour chacun des enjeux. Les résultats des ateliers de concertation sont présentés aux pages 7 à 10 du présent document.

À la fin de la journée, la coordination a présenté la planification des activités à venir pour la prochaine année ainsi que la composition du conseil stratégique.

Au total, 74 personnes, provenant de différents secteurs d'activités et de différents territoires d'appartenance, étaient présentes au forum.



PROGRAMMATION

8H30	Accueil des participants
9H00	Mot de bienvenue
9H05	Déroulement et objectifs de la journée
9h15	Présentation du plan d'action : Accès et mise en valeur
9h30	Atelier de concertation : Accès et mise en valeur
10H30	Pause
10h45	Présentation du plan d'action : Qualité de l'eau
11h00	Atelier de concertation : Qualité de l'eau



12H00	Dîner
13h00	Présentation du plan d'action : Gestion des rives, du littoral et de la plaine inondable
13h15	Atelier de concertation : Gestion des rives, du littoral et de la plaine inondable
14H15	Pause
14h30	Présentation du plan d'action : Conservation des milieux naturels
14h45	Atelier de concertation : Conservation des milieux naturels
15H45	Planification 2020 des activités de la TCREF
15H55	Mot de clôture
16H00	Fin de l'assemblée



PRÉSENTATIONS DES PLANS D'ACTION THÉMATIQUES

Les plans d'action, en cours d'élaboration, des quatre grands enjeux ont été présentés aux participants. Les présentations incluaient des explications et des exemples pour chacune des actions afin de mieux les comprendre. À noter que ces actions ont été émises par les membres lors du forum de 2018 puis travaillées avec les comités de concertation et le conseil stratégique.

ATELIERS DE CONCERTATION

Après chacun des quatre blocs de présentations des plans d'action, des ateliers de concertation ont été tenus. Les ateliers visaient à identifier, pour chacun des enjeux, des actions prioritaires (individuelles et consensuelles). Les membres de la TCREF étaient divisés par territoire d'intervention, soit 6 territoires différents : Trois-Rivières, Des Chenaux, Portneuf, Bécancour, Lotbinière et tout le territoire TCREF. À noter que certains territoires étaient représentés par plus d'une table.

Chacun des ateliers comportait trois parties avec les objectifs suivants :

- 1- Travail individuel** : Identifier et justifier, pour chaque thématique, trois actions prioritaires.
- 2- Discussion et travail de groupe** : À tour de rôle, énumérer les trois actions prioritaires choisies et leurs justifications, puis discuter avec les membres de la table pour identifier les trois actions à prioriser qui font consensus.
- 3- Présentation à l'ensemble des membres** : Présenter les trois actions prioritaires consensuelles choisies par la table et expliquer brièvement les raisons de ces choix.



Résultats des ateliers de concertation (Priorisation consensuelle)

ENJEU A : ACCÈS ET MISE EN VALEUR								
Actions	Titre de l'action	Tout TCREF	Trois-Rivières	Bécancour	Des Chenaux	Lotbinière	Portneuf	Nombre de priorisation
1	Évaluer le potentiel de développement de navettes fluviales (en lien avec l'offre touristique régionale)							1
2	Organiser des activités d'initiation aux activités nautiques à des endroits et des moments stratégiques							0
3	Mettre en œuvre des activités de chasse et pêche (ex : Festival)							1
4	Développer/poursuivre les excursions fluviales							0
5	Développer un programme de réfection et revitalisation des quais							2
6	Évaluer le potentiel de développement d'excursions en lien avec les croisières (ex : Via le Chemin du Roy et la Route des Navigateurs)							1
7	Documenter la pratique d'activités hivernales sur le fleuve							0
8	Faire un état de situation de la navigation de plaisance							0
9	Dresser le portrait des pêcheurs récréatifs							0
10	Mettre en valeur le potentiel de développement des activités nautiques non motorisées (ex : Routes bleues)							1
11	Conserver et identifier adéquatement les accès publics							5
12	Inventorier les lots et les sites publics dans une perspective de mise en valeur publique							2
13	Dresser un portrait actualisé du potentiel de baignade dans le fleuve et de la qualité de l'eau des sites riverains propices au développement de la baignade							2
14	Faire connaître les formations pour la navigation sur le fleuve							0
15	Développer un mécanisme pour faire connaître la qualité de l'eau des sites de baignade (ex : Application mobile pour les plages)							1
16	Développer un guide pour outiller les municipalités dans le développement de site pour la baignade							0
17	Protéger les percées visuelles (rive-fleuve et fleuve-rive)							3
18	Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance au fleuve pour les générations futures (reconnecter les gens au fleuve)							3
19	Diffuser des consignes environnementales sur l'utilisation des embarcations (batillage, bonnes pratiques, propagation d'espèces exotiques envahissantes)							3

ENJEU B : QUALITÉ DE L'EAU								
Actions	Titre de l'action	Tout TCREF	Trois-Rivières	Bécancour	Des Chenaux	Lotbinière	Portneuf	Nombre de priorisation
1	Mettre à niveau et installer des systèmes de traitement des eaux usées efficaces et adéquats (priorité aux municipalités sans système de traitement)							6
2	Acquérir des connaissances sur les sources de pollution ponctuelle							0
3	Exclure les eaux parasites des réseaux sanitaires (ex : Débrancher gouttières, stationnement, etc.)							0
4	Soutenir les citoyens pour la mise à niveau des installations septiques résidentielles							1
5	Orienter le développement des nouveaux secteurs urbains afin de respecter les pratiques optimales de gestion des eaux pluviales (ex: Infiltration d'eau)							1
6	Acquérir des connaissances sur les sources de pollution diffuse							0
7	Poursuivre les efforts de réduction de la pollution diffuse en milieu agricole							6
8	Optimiser et uniformiser les protocoles d'échantillonnage (fréquence d'échantillonnage, paramètres échantillonnés, ...)							2
9	Maintenir et étendre les réseaux de suivi de la qualité de l'eau existants (Environnement-plages, Réseau-fleuve, Réseau-rivières, ...)							3
10	Mettre en place un projet de suivi de la qualité de l'eau près des rives du fleuve							0
11	Sensibiliser les organismes subventionnaires à l'importance de financer du suivi après les interventions terrains (ex : Échantillons d'eau)							1
12	Sensibiliser la population sur la qualité de l'eau (ex : Cours d'eau, fleuve, plages, ...)							2
13	Diffuser les données du projet de suivi de la qualité de l'eau près des rives du fleuve et du fonctionnement des modèles prédictifs existants							0
14	Sensibiliser la population à la réduction de l'utilisation de l'eau potable							0
15	Sensibiliser les autorités municipales, les producteurs agricoles et les citoyens à la gestion optimale des eaux pluviales							1

ENJEU C : CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS								
Actions	Titre de l'action	Tout TCREF	Trois-Rivières	Bécancour	Des Chenaux	Lotbinière	Portneuf	Nombre de priorisation
1	Compléter et mettre à jour le portrait de la connectivité des milieux naturels							0
2	Caractériser l'intégrité des milieux naturels prioritaires (sources : Atlas des territoires d'intérêt et priorisation des partenaires)							0
3	Compiler et uniformiser les données sur les milieux naturels (incluant les initiatives de conservation réalisées ou en cours)							0
4	Dresser le portrait de la qualité des bandes riveraines à l'aide de l'Indice de la qualité de la bande riveraine							1
5	Contrôler et/ou éradiquer les espèces exotiques envahissantes dans les milieux prioritaires							3
6	Soutenir le MELCC pour optimiser le suivi des espèces exotiques envahissantes (ex. : Sentinelle)							0
7	Cibler les sites pour contrôler les espèces exotiques envahissantes							1
8	Sensibiliser les chasseurs et pêcheurs aux espèces exotiques envahissantes et aux bonnes pratiques							0
9	Appliquer les principes de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables							4
10	Augmenter la proportion des milieux naturels protégés							1
11	Évaluer les milieux naturels qui pourrait être restaurés							2
12	Restaurer les milieux naturels qui ont été dégradés							1
13	Documenter les avantages de conserver les milieux naturels							0
14	Développer des incitatifs financiers pour conserver les milieux naturels							4
15	Soutenir les efforts de conservation volontaire des organismes et des propriétaires							1
16	Conserver les milieux naturels prioritaires (sources : Atlas des territoires d'intérêt et priorisation des partenaires)							2
17	Sensibiliser et encourager la mobilisation des élus municipaux et propriétaires à la conservation des milieux naturels et espèces qui les fréquentent							5
18	Documenter, diffuser et afficher l'information sur les milieux naturels							1
19	Partager les initiatives/visions de conservation							0
20	Sensibiliser les riverains à l'importance des bandes riveraines							1

ENJEU D : GESTION DES RIVES, DU LITTORAL ET DE LA PLAINE INONDABLE								
Actions	Titre de l'action	Tout TCREF	Trois-Rivières	Bécancour	Des Chenaux	Lotbinière	Portneuf	Nombre de priorisation
1	Mettre en place un programme d'entretien des ouvrages de stabilisation des berges existants (à l'aide de techniques respectueuses de l'environnement)							3
2	Informar les citoyens de l'existence du Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents							0
3	Simplifier les processus administratifs pour obtenir l'autorisation de stabiliser les rives en érosion							1
4	Mettre en place des mesures de renaturalisation en rives et en zone inondable							4
5	Accréditer des professionnels pour la stabilisation des berges du fleuve (lié à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables)							1
6	Mettre en place des mesures pour diminuer l'impact du batillage sur les berges du fleuve							0
7	Bien délimiter les zones inondables (outils cartographiques, ...)							2
8	Acquérir des connaissances sur les processus d'érosion et les zones exposées aux glissements de terrain							0
9	Caractériser les zones inondables et l'indice de vulnérabilité de la population							2
10	Délimiter les zones à risque d'érosion et les zones exposées aux glissements de terrain							2
11	Caractériser les ouvrages de stabilisation des berges, leur état et leur pertinence							1
12	Faire le suivi de l'occupation des berges (anthropique vs. naturelle)							0
13	Se doter de plans de mesures d'urgence vis-à-vis des inondations							0
14	Revoir la planification de l'aménagement du territoire en rive et dans les zones inondables (uniformiser, adapter les modèles actuels)							4
15	Mettre en place des infrastructures anthropiques adaptées aux aléas érosion et inondations							1
16	Intégrer le nouveau cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes (glissements de terrain dans les dépôts meubles)							0
17	Produire et diffuser un document type sur les normes relatives à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables							2
18	Structurer la diffusion des connaissances pour la rendre plus accessible (vulgarisation)							1
19	Informar et sensibiliser les décideurs et citoyens sur les notions et réalités en rives et en zones inondables							3
20	Partager les bons coups entre les municipalités							0

PRÉSENTATION DU CONSEIL STRATÉGIQUE

La constitution du Conseil stratégique pour la prochaine année est la suivante :

Conseil stratégique TCREF 2020		
Secteur	Municipalité / sous-secteur	2020
Municipal et Autochtone	Ville de Trois-Rivières	Dominic Thibeault, chef de division Environnement
		Vacant
	MRC des Chenaux	Diane Aubut, mairesse de Sainte-Anne-de-la-Pérade
		Guy Simon, maire de Champlain
	MRC de Portneuf	Jean Lessard, directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
		Michel Blackburn, maire de Cap-Santé
	MRC de Bécancour	Raymond St-Onge, conseiller municipal à la Ville de Bécancour
		Christian Baril, maire Deschaillons-sur-Saint-Laurent
	MRC de Lotbinière	Bernard Fortier, maire Saint-Janvier-de-Joly
		Christian Richard, maire de Saint-Antoine-de-Tilly
Socio-économique	Wôlinak	Vanessa Fortin-Castonguay, directrice du bureau Environnement et terre de Wôlinak
		Marjorie Veilleux, agente de projet au bureau Environnement et terre de Wôlinak
	Agriculture	René Perreault, vice-président de la Fédération de l'UPA de la Mauricie
	Conservation	Andréanne Blais, directrice générale de Nature-Avenir
	Culture et patrimoine	Donald Vézina, directeur général, Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines
	Développement économique	Karine Richard, responsable à l'environnement Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
	Éducation	Stéphane Campeau, directeur des programmes de 1er cycle en géographie-géomatique
	Environnement	Gilles Brochu, président du Conseil régional de l'environnement Centre-du-Québec
	Exploitation faunique	Claude Lemire, biologiste, Association des Pêcheurs Commerciaux du secteur du PLIO
	Foresterie	Vacant
	Industries et commerces	Vacant
	Plaisance	Yves Lavallière, commandant, Escadrille nautique Trois-Rivières
	Plein air, chasse et pêche	Gaétan Lebel, vice-président de Association sportive et écologique de la Batiscan
	Recherche	Marie-Andrée Fallu, Coordinatrice générale et Agente de liaison, Regroupement stratégique FRQNT GRIL
	Récréotourisme	Michel Bertrand, président du Comité touristique de Cap-Santé
GIRE	OBV rive Sud	Jean-Louis Belisle, 2e vice-président de GROBEC
	OBV rive Nord	Héloïse Drouin, Coordinatrice à la gestion intégrée de l'eau CAPSA
	ZIP	Vacant

BILAN DES ACTIVITÉS 2019 ET PLANIFICATION DES ACTIVITÉS 2020

Bilan des activités 2019

- Définir des orientations et des objectifs
- Rédiger, en collaboration avec les comités de concertation et le conseil stratégique, la première version des plans d'action
- Organiser et tenir le forum 2019

Planification des activités 2020

- Identifier et préciser les actions prioritaires
- Développer un programme de suivi et de mise en œuvre du plan d'action
- Faire une tournée régionale
- Déposer le Plan de Gestion Intégrée Régional (PGIR; décembre 2020)
- Préparer et tenir le FORUM TCREF 2020

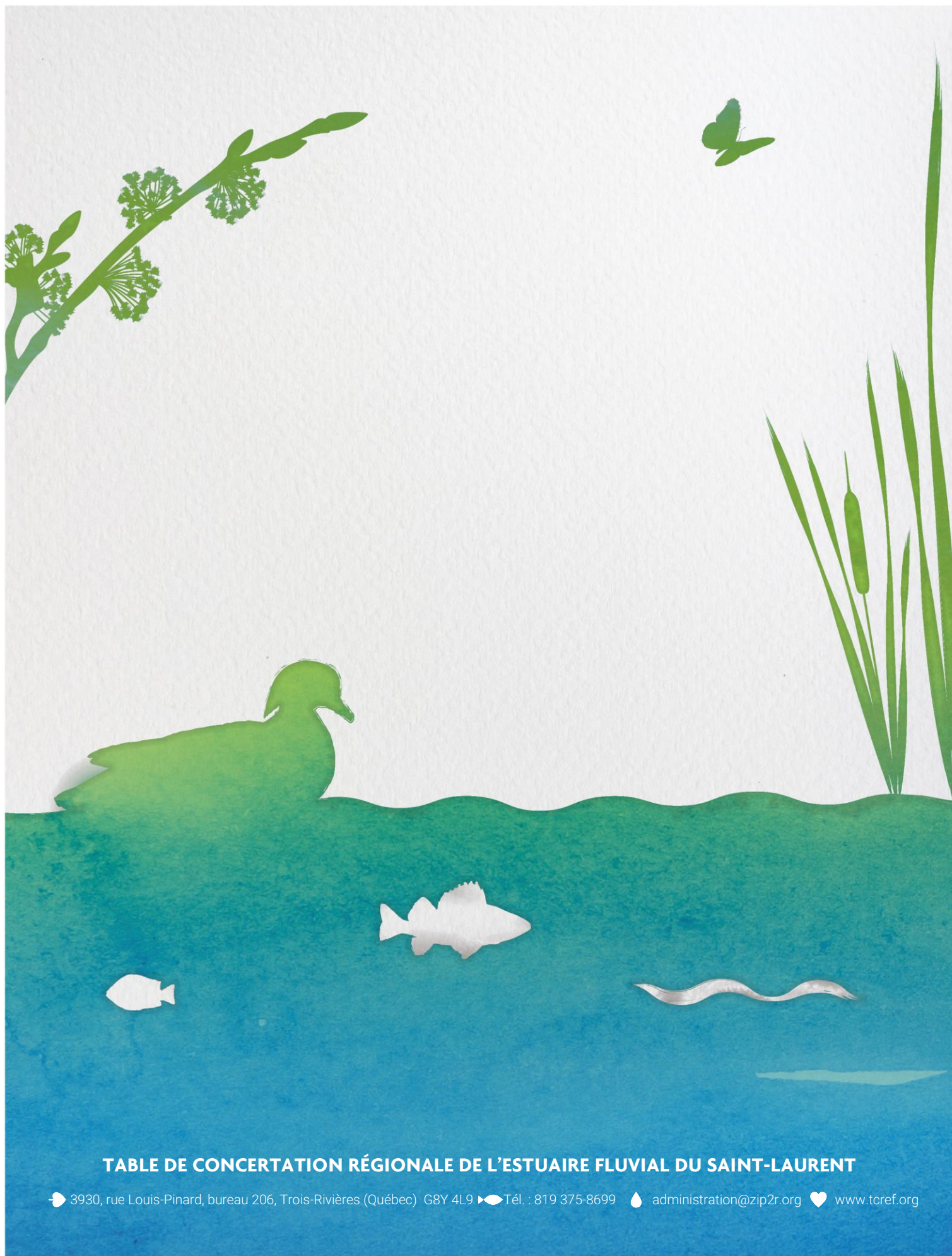


TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE L'ESTUAIRE FLUVIAL DU SAINT-LAURENT

📍 3930, rue Louis-Pinard, bureau 206, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4L9 📞 Tél. : 819 375-8699 💧 administration@zip2r.org ❤️ www.toref.org